

## L'Urssaf, c'est quoi ?

- 1 mission sociale et économique ;
- 15 220 collaborateurs pour gérer les comptes de 10,25 millions d'employeurs et d'entrepreneurs ;
- 1 caisse nationale, 22 Urssaf, 4 CGSS, 1 CSS Mayotte, 1 CCSS Lozère ;
- 1 gestion paritaire.

## Mission d'assurer le financement de la protection sociale au quotidien

### Collecter et redistribuer

- Collecte les cotisations sociales de 25 millions de salariés et de 10,35 millions d'employeurs et d'entrepreneurs ;
- Redistribue les cotisations sociales aux 880 organismes dont l'Assurance maladie, l'Assurance Retraite, la Caf, et l'Unédic qui versent des prestations sociales auprès de millions de Français.

### Collecter auprès de 10,25 millions de cotisants qui versent les cotisations salariales et patronales à l'Urssaf, dont

- 4,14 millions de travailleurs indépendants (y compris auto-entrepreneurs et praticiens, auxiliaires médicaux) ;
- 3,24 millions de particuliers employeurs ;
- 2,20 millions d'entreprises et collectivités territoriales ;
- 223 000 artistes-auteurs ;
- 13 000 marins.

### Redistribuer aux organismes partenaires pour financer la protection sociale — Où vont les cotisations sociales collectées par l'Urssaf ?

- 44 % à la santé ;
- 28 % à la retraite ;
- 10 % à la famille ;
- 8 % à l'assurance chômage ;
- 3 % au remboursement de la dette sociale ;
- 3 % aux accidents du travail ;
- 2 % aux transports publics ;
- 1 % à l'autonomie ;
- 0,5 % aux aides au logement ;
- 0,1 % à la formation professionnelle ;
- 0,1 % à l'invalidité décès (RC).

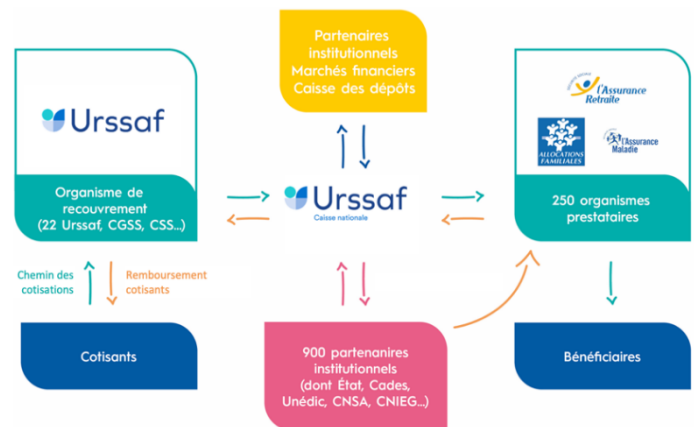
### Garantir la répartition exacte des ressources des dépenses sociales de manière efficace

En moins de 5 h le réseau des Urssaf reverse l'argent des cotisations aux caisses prestataires.

#### En 2020

- 528,3 milliards d'euros ont été encaissés.

## Optimiser la gestion des finances sociales



## Mission de garantir les droits sociaux et l'équité entre tous les acteurs économiques

### Sécuriser et contrôler les déclarations : une mission essentielle

- 1 Sécuriser pour prévenir les cas d'erreur ou d'anomalie avant ou pendant la période de déclarations

La prévention et la sécurisation permettent de :

- Répondre aux interrogations des entreprises sur la législation (question complexe, rescrit social) ;
- Faire de la pédagogie via des contrôles sur demande / visites conseil.

- 2 Le contrôle, une contrepartie naturelle du système déclaratif

Contrôler c'est vérifier, une fois les déclarations réalisées, leur exactitude. C'est garantir l'égalité de traitement entre les cotisants, préserver les droits des salariés comme des entreprises et maintenir les conditions d'une concurrence loyale.

#### En 2020

- 571,4 millions d'euros ont été redressés ;
- 70,4 millions d'euros ont été restitués à la suite d'un contrôle.

### Lutter contre la fraude au prélèvement social

#### Des méthodes pour lutter efficacement contre la fraude :

- Des équipes dédiées, spécialement formées ;
- Des actions ciblées via le datamining et le big data ;
- Des partenariats renforcés pour une plus grande efficacité d'action : services de l'État via les Codaf (Comité opérationnel départemental anti-fraude), organismes sociaux, juridictions pénales, échanges avec l'administration fiscale...
- Des coopérations internationales pour mieux lutter contre la fraude au détachement.

Par son action, l'Urssaf préserve les droits sociaux des salariés, veille au respect d'une libre concurrence entre acteurs et sécurise le financement de la protection sociale.

#### En 2020

- **25 194** actions de contrôle et de prévention ont été engagées par les Urssaf dont plus de **4 500** actions ciblées ;
- **89 %** des actions ciblées ont abouti à un redressement ;
- **33 millions d'euros** ont été redressés dans le cadre de la lutte contre la fraude au détachement ;
- **605,7 millions d'euros** de cotisations frauduleusement éludées ont été redressées.

### Mission d'accompagner tous les employeurs et entrepreneurs

#### *Informar sur les démarches et obligations sociales en s'adaptant aux besoins de nos publics*

L'Urssaf informe ses publics et leur fournit une information fiable, actualisée, accessible et adaptée via :

- **Sites internet** : [urssaf.fr](http://urssaf.fr), [autoentrepreneur.urssaf.fr](http://autoentrepreneur.urssaf.fr), [tese.urssaf.fr](http://tese.urssaf.fr), [cesu.urssaf.fr](http://cesu.urssaf.fr), [pajemploi.urssaf.fr](http://pajemploi.urssaf.fr), [cea.urssaf.fr](http://cea.urssaf.fr)...
- **Application mobile** : AutoEntrepreneur ;
- **Réseaux sociaux** : Twitter, LinkedIn, YouTube ;
- **Chat et webinaires** ;
- Des **rendez-vous téléphoniques ou en présentiel**.

L'Urssaf soutient les **entreprises en difficulté** avec :

- **De l'information préventive** et de l'information sur les offres d'accompagnement ;
- **Un traitement le plus adapté possible** à la situation des cotisants et des mesures prises pour les aider ;
- **Le développement des partenariats locaux** pour une approche globale et une action cohérente ;
- **Un dispositif concret pour détecter les difficultés** des entreprises et les accompagner : « Signaux Faibles » ;
- **Des plans d'accompagnement** déclenchés dans le cadre de situations exceptionnelles.

L'Urssaf gère par ailleurs les demandes de certificats de mobilité des travailleurs au sens des règlements de coordination de sécurité sociale ainsi que des conventions bilatérales signées par la France.

#### En 2019

- **119 578** demandes de délais de paiement reçues (Régime général) ;
- **92,8 %** des demandes recevables donnent lieu à un accord soit **63 191** demandes accordées.

L'Urssaf accompagne les **travailleurs indépendants** avec une offre d'accompagnement sur-mesure comprenant :

- **Le paiement modulable** ;
- **Des accueils communs** : Urssaf, assurance maladie, retraite, allocations familiales etc ;
- **Une politique de recouvrement harmonisée et plus proactive** ;
- **Des solutions en cas de difficultés ou d'évènement exceptionnel** avec prise en charge totale ou partielle des cotisations et/ou un secours financier.

L'Urssaf accompagne les **créateurs d'entreprise** dans leur projet avec :

- **Un outil d'aide à la création** : [Mon-entreprise.fr](http://Mon-entreprise.fr) (simulation du coût d'embauche, du choix du statut, etc.) ;
- **Des accueils communs** : stages, webinaires, guides, salons, cellules créatrices ;
- **Des services pour garantir la simplicité des démarches et la complétude du processus de création**.

#### *Mise en place de mesures exceptionnelles pour soutenir les acteurs économiques*

Le réseau des Urssaf a endossé un rôle d'amortisseur social et économique durant la crise sanitaire, qui s'est d'abord exprimé par la mise en œuvre rapide de dispositifs visant à soulager la trésorerie des entreprises touchées par la crise.

- **Report de cotisations, premier levier de soutien à l'économie** :
  - Dispositif inédit par son ampleur qui s'est appliqué de droit au secteur
  - Dès le 12 mars 2020, le réseau des Urssaf a mobilisé d'importants moyens pour communiquer le mode opératoire permettant de neutraliser les paiements
- **Exonérations et aides au paiement pour les secteurs fragilisés** :
  - Mesures d'exonération de cotisations sociales et aides au paiement pour les secteurs les plus touchés par la crise
  - A partir de l'été 2020, lancement d'une première vague de plans d'apurement.

#### En 2020

**28,1 milliards d'euros** de report dont **11,8 milliards d'euros** de reports employeurs et **16,3 milliards d'euros** de reports indépendants.

**UNION DE RECOUVREMENT DES COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE ET D'ALLOCATIONS FAMILIALES**



Adresse : 21-29 rue Jean-Jacques-Rousseau  
93518 Montreuil Cedex  
France

Site web : <https://www.urssaf.fr>